REPUBLIQUE TUNISIENNE

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES HYDRAULYQUES ET DE LA PECHE
-*-*-*-*-*-*-*-*-

GROUPEMENT INTERPROFESSIONNEL DES FRUITS

Appel d'Offres National N° A.O.N.05/2017

Confection de 300 000 filets moustiquaires pour la protection des régimes de dattes contre la pyrale et la pluie

Le Groupement Interprofessionnel des Fruits « G.I.Fruits » se propose de lancer un Appel d'Offres National pour confier la confection de **trois cent Mille (300 000)** filets moustiquaires pour la protection des régimes de dattes contre la pyrale et la pluie ayant les caractéristiques définies dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P), à des entreprises spécialisées en la matière répartis en **quatre (04)** lots identiques séparés. Chaque soumissionnaire a la latitude de participer à **un (01)**, **deux (02), trois (03) ou quatre (04)** lots suivant sa capacité de production et son plan de charge.

Les fournisseurs intéressés par cet Appel d'Offres peuvent se procurer le Cahier des Charges dès la parution de cet avis, au siège du G.I.Fruits, contre le paiement de la somme de **cent Dinars (100^{d}000) non remboursable**.

Les offres doivent être adressées, obligatoirement, par voie postale, sous pli fermé, cacheté et recommandé, par Rapid Poste ou déposées directement au Bureau d'Ordre Central du G.I.Fruits contre accusé de réception, au nom de Monsieur le Directeur Général du G.I.Fruits à l'adresse suivante : **2, rue Badi Azzamene, Cité El Mahrajene, 1082. Tunis**, au plus tard le **jeudi 30 mars 2017 à 08^{h}45** (cachet du bureau d'ordre du G.I.Fruits faisant foi) et doivent être présentées comme suit :

L'enveloppe extérieure fermée et scellée doit porter uniquement la mention apparente : **« A NE PAS OUVRIR – Appel d'Offres National n°A.O.N.05/2017 – Confection de 300.000 filets moustiquaires »** et l'adresse du G.I.Fruits, sans indication de l'identité du soumissionnaire.

Seront insérés dans cette enveloppe les documents administratifs, les documents techniques et l'offre financière logé dans des enveloppes séparées. Ces enveloppes doivent être scellées et fermées comportant la référence de l'Appel d'Offres et son objet.

- ***Documents Administratifs :***

- Une caution bancaire provisoire conformément aux dispositions de l'article **XI** du C.C.A.P.
- Le Cahier des Clauses Administratives Particulières (C.C.A.P), dûment paraphé sur toutes les pages avec date, signature du premier responsable et cachet du soumissionnaire à la fin du document ;
- Le Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P), dûment paraphé sur toutes les pages avec date, signature du premier responsable et cachet du soumissionnaire à la fin du document ;
- Attestation certifiant que le soumissionnaire est en règle avec l'Administration des Impôts valable à la date limite de la réception des offres ;
- Certificat d'affiliation à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale ;
- Une attestation de non-faillite ou de redressement judiciaire ;
- Un extrait du registre de commerce ;
- Déclaration sur l'honneur spécifiant l'engagement du soumissionnaire de n'avoir pas fait et ne pas faire par lui-même ou par personne interposée des promesses, des dons ou des présents en vue d'influer sur les différentes procédures de conclusion du marché et des étapes de son exécution ;
- Déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'était pas un agent au sein du groupement ayant cessé l'activité depuis moins de **cinq (05) ans** ;
- Un justificatif de paiement du montant dû lors du retrait du Cahier des Charges

- ***Documents Techniques :***

- Fiche de renseignements entreprise (à établir pour le soumissionnaire et ses sous-traitants) ;
- Expérience et références technico-commerciale du soumissionnaire et ses sous-traitants ;
- Copie de la lettre de remise des échantillons.

- **Offre Financière :**

- La soumission timbrée (suivant modèle joint au Cahier des Charges) avec signature légalisée du premier responsable ;
- Le bordereau de prix (suivant modèle joint au Cahier des Charges) avec signature légalisée du premier responsable.

L'ouverture des offres sera publique et aura lieu le **jeudi 30 mars 2017 à 09^{h}00** du matin au siège du groupement à Tunis sis **2, rue Badi Azzamene, Cité El Mahrajene, 1082. Tunis- Tunisie.**

Sera rejetée, toute offre non accompagnée du cautionnement provisoire.

Par ailleurs, les offres parvenues après le délai de réception sont restituées à leurs titulaires accompagnées d'une copie de l'enveloppe extérieure. L'enveloppe extérieure étant conservée par le G.I.Fruits en tant que preuve. Seront également restituées, les offres qui n'ont pas respectées les dispositions de l'**Article III** du Cahier des Charges, les offres non accompagnées du cautionnement provisoire ou celles qui n'ont pas été complétées par les documents manquants ou par la signature obligatoire des Cahiers des Charges dans les délais requis ainsi que les offres rejetées.

Toute offre ne respectant pas les conditions précitées de cet avis ainsi que le contenu des Cahiers des Charges sera susceptible d'être rejetée.

Du seul fait de la présentation de leurs soumissions, les soumissionnaires se trouvent liés par leurs offres pour une période de **cent vingt (120) jours** à compter du jour suivant la date limite fixée pour la réception des offres.

Groupement Interprofessionnel des Fruits
Adresse : 2, Rue Badi Azzamene Cité El Mahrajene, 1082. Tunis. Tel : 71 787 721, Fax : 71 786 206
Email : gifruit@gifruit.nat.tn